

Le Quotidien

INDÉPENDANT LUXEMBOURGEOIS

Se connecter |

Abonnez-vous

ELECTIONS

LUXEMBOURG

POLITIQUE-SOCIÉTÉ

ECONOMIE

MONDE

GRANDE RÉGION

POLICE-JUSTICE

SPORT NATIONAL

SPORT INTERNATIONAL

CULTURE

Accueil | Economie | Les conseils du CEC avant de se rendre au salon du Mariage à Luxembourg

Les conseils du CEC avant de se rendre au salon du Mariage à Luxembourg

De: Le Quotidien ■ Dans Economie Mis à jour le 30/10/23 9:34 | Publié le 30/10/23 9:34



Le salon se tient ce week-end. (photo d'illustration Pixabay)

Ces 4 et 5 novembre, peut-être avez-vous l'intention de vous rendre au salon du Mariage à Luxexpo The Box. Quelques précautions s'imposent, prévient le Centre européen des consommateurs (CEC) Luxembourg.

Ce salon, qui réunira de nombreux exposants prêts à offrir aux futurs mariés une expérience de rêve, est l'occasion pour le CEC Luxembourg de rappeler dans un communiqué quelques conseils essentiels. Histoire que le plus beau jour de la vie des mariés ne se transforme pas en cauchemar.

En achetant sur une foire ou dans un salon, explique le CEC, vous n'avez pas de droit de rétractation. Autrement dit, vous ne pouvez pas changer d'avis après avoir signé le contrat. Cette règle connaît quelques exceptions, nuance l'organisme, mais ce sont des exceptions limitées et complexes. Il faut donc partir du principe qu'il n'y a pas de droit de rétractation pour un achat dans une foire ou sur un salon. Tout contrat signé est un engagement ferme et définitif.

Si vous envisagez de vous procurer des brochures ou des documents d'information sur la

Populaire

Récent

1. Le directeur du lycée de Clervaux visé par une procédure disciplinaire
2. Piquet de protestation ce jeudi chez Ampacet Luxembourg
3. Coups de feu en pleine rue à Metz : un jeune homme blessé par balles
4. Recours à l'intelligence artificielle à L'Est Républicain : le projet en pause
5. Attentat à l'Opéra de Paris : un résident du Luxembourg touché

EDITORIAL

Le ventre vide
Alexandra Parachini

Un homme de 68 ans porté disparu à Diekirch

De: Le Quotidien ■ Dans A la Une Mis à jour le 30/10/23 12:41 | Publié le 30/10/23 12:40



(Photo © Editpress/Julien Garroy)

Ils foncent avec une camionnette dans le bureau de poste de Junglister

De: Le Quotidien ■ Dans A la Une Mis à jour le 30/10/23 12:28 | Publié le 30/10/23 12:27



Photo archives Editpre

Des perspectives plus q pour la construction lux

De: Le Quotidien ■ Dans Ec 30/10/23 12:21 | Publié le 30/10/23 12:21



Les annonces sur la mauve de la construction se su archives Edit

Concours

Gagnez 2 places pour le match de l'Eurocup Women au stade Hartmann à Dudelange !
Match le 1 novembre 2023

Je participe

foire pour commander ensuite ne ligne, là aussi, il est important de rester vigilant. Certes, pour les achats en ligne, vous bénéficiez en principe d'un délai de rétractation de 14 jours, mais ce n'est pas le cas pour les biens personnalisés et faits sur mesure. Or justement, les produits commandés pour un mariage, comme la robe créée par un couturier, les dragées avec le nom ou les initiales ou encore une bague gravée, le sont souvent.

Enfin, il faut noter que les contrats avec les prestataires (traiteur, wedding-planner, photographe, etc.) restent valables malgré une possible annulation du mariage. C'est bien sûr rare, mais cela arrive. Attention donc : en cas d'annulation, des pénalités peuvent s'appliquer en fonction des conditions du contrat, lisez-le bien avant de le signer.

Newsletter du Quotidien

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez tous les jours notre sélection de l'actualité.

E-mail

Je m'inscris

J'autorise la société Lumedia, editrice du média Le Quotidien, à me contacter à des fins marketing

En cliquant sur "Je m'inscris" vous acceptez de recevoir les newsletters du Quotidien ainsi que les [conditions d'utilisation](#) et la [politique de protection des données personnelles conformément au RGPD](#).

PUBLIER UN COMMENTAIRE

Nom *

Email *

Votre adresse email ne sera pas publiée. Vos données sont recueillies conformément à la législation en vigueur sur la Protection des données personnelles. Pour en savoir sur notre politique de protection des données personnelles, cliquez-ici.

Enregistrer mon nom et mon e-mail dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

Publier

« Précédent :
Violents combats au sol à Gaza, où empêcher l'aide peut constituer un crime selon la CPI

Suivant :
Des perspectives plus que préoccupantes pour la construction luxembourgeoise »

ARTICLES RECOMMANDÉS



Des perspectives plus que préoccupantes pour la construction luxembourgeoise

🕒 30/10/2023



Nazih Trad, meilleur créateur d'entreprise dans l'artisanat 2023

🕒 27/10/2023



Leudelage : plan social chez Farvest acté

🕒 27/10/2023

Violents combats au sol à Gaza, où empêcher l'aide peut constituer un crime selon la CPI

De: afp Dans Monde Mis à jour le 30/10/23 8:50 | Publié le 30/10/23 8:50



De la fumée s'élevant de la bande de Gaza, après un bombardement israélien, ce lundi. (photo AFP)

A30 : il s'encastre dans une glissière de sécurité à Fameck

De: Le Républicain Lorrain Dans A la Une Mis à jour le 30/10/23 12:50 | Publié le 30/10/23 8:26



Le choc a été tel que la glissière de sécurité a littéralement traversé la voiture. (photo Le RL)

LIRE LE JOURNAL DU JOUR



Concours

Gagnez 2 places pour le match de l'Eurocup Women au stade Hartmann à Dudelage !
Match le 1 novembre 2023

Je participe